

Périodique d'informations de la Communauté de Communes du Pays Orne-Moselle

Pages 2 - 5

développement économique

- l'actualité des parcs
- les aides aux projets

Pages 6

- les berges de l'Orne
- les ronds-points

Pages 7 - 11

environnement

- sensibilisation au tri sélectif
- le plan Paysage
- les pelouses calcaires

Pages 12 - 13

habitat

opération ravalement de façades

Pages 14 - 15

à la découverte du CLLAJ

Pages 16 - 17

en passant par...

Pierrevillers

Page 18

communication

- nouveauté internet : le haut débit
- la convention avec la Poste
- le Service d'Instruction et d'Autorisation d'Urbanisme

Pages 19 - 20

grand angle sur...

au programme: l'Espace Culturel de Rombas, quelques manifestations communales et le Galaxie

ENJEUX - 34, Grand'Rue - 57120 ROMBAS Directeur de la publication : Yves Muller N°ISSN 1634-8974 - Dépôt légal juillet 2005 Tirage 25000 ex. - Imprimerie Les Presses du Tilleul Comité rédactionnel : C. DIEDRICH, R. DROUIN, R. PIERON, J.-M. SERREDSZUM, R. WATRIN, A. LOGNON, D. HABAY, I. LIBESSART, C. CAROT

Editorial

Bilans et ambitions



2006 aura été une année charnière dans l'activité de la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle : mise en place des autorisations d'urbanisme avec environ 950 dossiers traités : achèvement des travaux du Fil Bleu de l'Orne : mise en service de deux nouvelles déchetteries répondant aux normes environnementales les plus sévères ; passage à l'incinération de nos ordures ménagères pour répondre aux exigences du plan départemental d'élimination des déchets, opération ravalement de façades avec plus de 200 dossiers examinés et surtout

concrétisation de tous les projets prévus sur le parc d'activités Belle Fontaine à Clouange-Rosselange-Rombas.

En longeant ce parc d'activités, vous pouvez apercevoir les engins de terrassement qui réalisent les voiries et le bassin pour recueillir les eaux pluviales, les plate-formes pour les parkings et bâtiments commerciaux. Dès l'automne 2007, les commerces du parc Belle Fontaine à Clouange-Rosselange-Rombas accueilleront les clients dans des conditions optimum pour leur activité commerciale.

Cette dynamique commerciale doit être le reflet de notre attractivité en termes économique et d'aménagement de l'espace du Pays Orne Moselle puisque des décideurs économiques ont choisi de nous accompagner et d'investir dans nos parcs d'activités. Ce sont des signes positifs pour l'avenir et pour la réalisation de nos ambitions.

> Le Président Lionel FOURNIER

Amnéville, Bronvaux, Clouange, Marange-Silvange, Montois-la-Montagne, Moyeuvre-Grande, Moyeuvre-Petite, Pierrevillers, Rombas, Roncourt, Rosselange, Sainte-Marie-aux-Chênes, Vitry-sur-Orne.



développement économique

Parc d'activités

Belle Fontaine

n longeant le CD 47 qui relie Clouange à Moyeuvre Grande, les engins de travaux publics (bulldozers, pelles mécaniques, camions et tracteurs) transforment la plaine dite de Clouange en un vaste chantier. Il s'agit d'aménager l'espace réservé aux commerces du parc d'activités Belle Fontaine. La CCPOM a entrepris les travaux de voirie, la réalisation des réseaux et du bassin de rétention des eaux



pluviales pour un montant de 2 281 000 euros hors taxes. La plate forme est quant à elle réalisé par la société qui porte la construction du Super U de 2200 m² de vente.

L'ouverture du nouveau Super U est prévue pour l'été 2007. D'autres enseignes viendront compléter l'offre commerciale : Chausséa, Défi Mode, magasins d'équipement de la personne, Point Vert pour le jardinage, Trafic, un magasin offrant des articles non alimentaires pour l'équipement de la maison, un garage aux 2 chevrons Citroën. D'autres parcelles accueilleront Sécuritech, AVS Carrelage, Le Liseret Vert.

Il reste encore 2 hectares à commercialiser. D'autres projets sont d'ores et déjà à l'étude. L'objectif est que, pour fin 2007, tous des terrains du parc d'activités Belle Fontaine soient occupés.

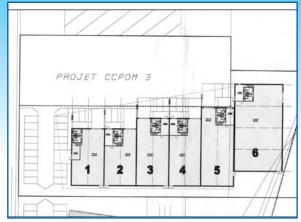
Mais l'ampleur de ces travaux ne doit pas faire oublier toute l'activité artisanale créée depuis 2002 sur le secteur de Rosselange. Certains bâtiments font déjà partie du paysage comme la Soled, Le Fournil de la Vallée de l'Orne, Siligom Pays d'Orne Pneus et plus récemment Westfalen, sans oublier le premier bâtiment construit par la communauté, propriété maintenant de JMJ Serrurerie et Solsi-Tec.



Un tout nouveau bâtiment à l'architecture remarquable commence à être occupé par des artisans :

c'est le bâtiment d'accueil d'entreprises, composé de 6 cellules avec bureaux. Trois cellules de 250 à 300 m² sont encore disponibles à la location pour un coût de 60 € hors taxes le m²/an.

Pour tout renseignement concernant la disponibilité des cellules, adressez vous au siège de la CCPOM.



Plan du bâtiment accueil entreprise

_

Deux bâtiments restent à construire début 2007.

L'un doit abriter une extension de la production du Fournil de la Vallée de l'Orne ainsi que des sociétés de service, porté par Monsieur Yvon Watrin.





L'autre sera le siège de la société MATCOFRANCE, spécialisée dans les engins de travaux publics.

Bâtiment M. Watrin

Bâtiment MATCOFRANCE 📥







Parc d'activités Champelle

2 776 000 € hors taxes. C'est le montant investi par la CCPOM pour réaliser les travaux de voiries, le bassin de rétention et l'installation des réseaux. La proximité de l'autoroute A4 et de l'usine SOVAB de Batilly sont les atouts majeurs de ce parc d'activités.

Parc d'activités Deux Rivières

Courant 2007, le bâtiment situé à l'entrée du Parc d'Activité Deux Rivières va être démoli pour laisser place à un magasin à l'enseigne LIDL. Des projets d'aménagement des terrains situés sur Rosselange sont à l'étude et des travaux d'améliorations de l'éclairage public seront réalisés courant 2007.

Zone d'Aménagement Concerté de Ramonville



de 74 hectares situé sur les communes de Rombas, Pierrevillers et Marange-Silvange sera aménagé en même temps que la réalisation de la VR 52.

> Vue générale de l'emplacement de la ZAC de Ramonville

> > Moselle développement www.imatec-photo.com

Si vous disposez d'un local commercial ou artisanal à louer sur le territoire intercommunal ou que vous en cherchez un,

faites-vous connaître à la CCPOM!

La CCPOM vous aide à trouver l'offre ou la demande qui

CCPOM - 34 Grand'Rue 57120 Rombas tél.: 03 87 58 32 32 fax.: 03 87 67 59 48 ccpom@ccpom.fr

Aides aux projets d'investissements économiques en Moselle

Dossiers AMICAPE

Vous êtes immatriculés au Registre des Métiers ou au RCS de Moselle, vous avez un projet d'investissement en biens



d'équipements productifs, matériel informatique, achats d'engins de chantier ou de véhicules utilitaires neufs, aménagements de locaux d'activités, venez retirer un dossier au siège de la CCPOM. Vous pouvez obtenir une aide du Conseil Général de Moselle sous forme de subvention allant jusqu'à 20% du montant de l'investissement.

Artisans, commerçants, professions libérales, entrepreneurs, vous devez faire face à un surcroît de travail, des remplacements, d'éventuelles embauches, des tâches occasionnelles?

N'hésitez pas à contacter l'Association Intermédiaire pour les Demandeurs d'Emploi (A.I.D.E.) qui répondra à vos soucis de personnel dans les domaines suivants :

- entretien de locaux
- manutention-déménagement
- entretien des espaces verts
- menus travaux d'intérieur
- aide administrative
- vente...

Notre procédé consiste à analyser les besoins, présenter les candidats et prendre en charge toutes les formalités administratives.

Nos avantages :

- souplesse des contrats de travail
- mise à disposition rapide et de proximité
- suivi professionnel
- mise à disposition à moindre coût.

4A, rue des Jardins, BP23, 57303 Mondelange cedex aide.mondelange@wanadoo.fr -Tél .: 03 87 70 11 12

Aides aux créateurs d'entreprises

Permanences d'Homégal

Vous avez en projet de créer votre propre activité ou entreprise, ou simplement de reprendre une affaire existante, sollicitez HOMEGAL. Cette association vous aidera gratuitement à monter votre projet, vous conseillera pour les financements et aides possibles et vous accompagnera durant les premières années. N'hésitez pas à vous rendre aux permanences.

Prochaines permanences

d'HOMEGAL

Février 2007

2 février : Sainte-Marie 16 février : Amnéville 6 février : Froidcul 20 février : Froidcul 9 février : Rombas 23 février : Marange-Silvange 27 février : Froidcul 13 février : Froidcul

Mars 2007

16 mars : Amnéville 2 mars : Sainte-Marie 20 mars: Froidcul 8 mars : Froidcul 23 mars: Marange-Silvange 9 mars: Rombas 27 mars: Froidcul 13 mars: Froidcul 30 mars : Sainte-Marie

Avril 2007

3 avril : Froidcul 10 avril : Froidcul 20 avril : Amnéville 24 avril : Froidcul 13 avril: Rombas 17 avril : Froidcul 27 avril: Marange-Silvange

Mai 2007

4 mai : Sainte-Marie 22 mai : Froidcul 11 mai : Rombas 25 mai : Marange-Silvange 15 mai : Froidcul 29 mai : Froidcul

Juin 2007

12 juin : Froidcul 1er juin : Amnéville 15 juin : Rombas 5 iuin : Froidcul 8 juin : Sainte-Marie 19 juin : Froidcul

Les permanences se tiennent le matin de 9h à 12h, sauf à Froidcul où elles ont lieu l'après-midi de 14h à 17h.

Lieux des permanences

Moyeuvre-Grande, Froidcul:

Antenne Homégal (tél. : 03 87 67 42 72)

3 rue Marx Engels à Rombas :

Carrefour de l'emploi

Marange-Silvange : Maison de l'emploi

Amnéville : Maison de l'emploi Sainte-Marie-aux-Chênes: mairie

Pour contacter HOMEGAL: 03 82 47 11 00



aménagement de l'espace

Le fil bleu des berges de l'Orne

ette promenade des Berges de l'Orne, longue de 23 km est pratiquement terminée. Reliant Rombas à Moineville, le long ruban de béton, large de 2m50 est très fréquenté. Rappelons que c'est une promenade qui doit permettre à chacun de s'adonner à la marche, au jogging, au roller et au vélo, dans un

esprit de convivialité réciproque et dans le cadre d'une cohabitation sereine. La mise en lumière et la signalétique sont en cours d'installation et notons, pour cette opération, la coopération exemplaire des



Des berges de l'Orne très fréquentées



Le traçage du ruban de béton...

deux communautés de communes Pays de l'Orne (Meurthe et Moselle) et Pays Orne Moselle, en étroite liaison avec l'Etablissement Public Foncier de Lorraine (EPFL). Rappelons le coût de l'ensemble de cet

aménagement : plus de 7,5 millions d'euros avec des financements de l'Europe, de la Région Lorraine, des Départements de Moselle et de Meurthe et Moselle, d'EPF Lorraine et des deux Communautés de Communes.

Accompagnement paysagé des axes structurant et des entrées de villes

Différents ronds-points ont été aménagés par la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle aux abords du parc d'activité Belle Fontaine, sur la RD9 à Clouange, Rosselange, et Moyeuvre-Grande à l'entrée du parc d'activité Deux Rivières et sur la VR 52 à Vitry-sur-Orne. A venir... des aménagements sur les communes d'Amnéville, de Marange-Silvange, de Montois-la-Montagne, de Rombas et de Sainte-Marie-aux-Chênes. Ces ronds-points sont mis en valeur par les œuvres de Dany Mellinger.

Rond-point sur la RD9 à Clouange
 Eau de pluie, eau de source et eau de rivière » ou la nécessité de préserver cette ressource.

Rond-point sur le parc d'activité

à Belle Fontaine

« le défi » le défi de ces trois personnages
de se rencontrer et d'échanger.

Rond-point sur la RD9 à Rosselange « Gestuel métal « en hommage au passé sidérurgique et à l'évolution des techniques.









environnement





Un, deux, trois, trions

ans le cadre des RECYCLADES 2006 organisées pendant la semaine du développement durable du 29/05 au 03/06/2006, la Communauté de Communes du Pays Orne-Moselle a décidé d'effectuer des animations dans les écoles primaires.

"Un, deux, trois... trions" est une animation ludique, réalisée à l'aide d'un tapis de tri de 1,60 x 0,60 mètres reproduisant en miniature celui d'un centre de tri.



Ce jeu permet de :

- ▶ montrer aux participants qu'un tri bien fait à la maison facilite le travail des rippeurs (personnel triant le contenu de la caissette jaune au camion de collecte) et des centres de tri,
- les aider à mieux identifier les emballages recyclables,
- expliquer ce qui se passe après le tri à la maison (tri en centre de tri et recyclage des emballages).



L'animatrice prépare des déchets d'emballages comprenant aussi des "erreurs" de tri qu'elle place dans un bac positionné un bout de tapis. Chaque participant est positionné le long du tapis à coté d'un bac et informé du type d'emballage qu'il doit trier. L'animatrice renverse le contenu du bac et active la manivelle pour amener les déchets d'emballages vers les joueurs. Après la partie l'animatrice vérifie que les consignes ont bien été respectées et explique le devenir de chaque type d'emballage.

Ainsi, plus de mille élèves ont pu être sensibilisés grâce à cette campagne.

- « ... ca va très vite sur le tapis et il faut faire très attention de pas se tromper... »
- « ... moi, je ne savais pas que les barquettes de beurre ou de margarine n'étaient pas recyclables... »
- « ... c'est embêtant les sacs et les films plastiques s'envolent partout d'ailleurs la dame nous a expliqué que c'est pour ça qu'ils ne sont pas recyclables... »
- « ... c'est vraiment rapide mais c'est très rigolo de trier sur le tapis... »

Durant l'année 2006, la CCPOM a conclu des partenariats pédagogiques avec le collège Jean Burger de Moyeuvre-Grande, le collège Justemont de Vitry-sur-Orne et le lycée professionnel Jouffroy d'Abbans de Moyeuvre-Grande. Plusieurs centaines d'élèves ont ainsi pu être sensibilisés au tri sélectif.

Les élèves du collège Justemont de Vitry-sur-Orne lors de leur visite du centre de tri Lorval...



... accompagnés de Roger Watrin, vice-président de la CCPOM chargé de la protection et de la mise en valeur de l'environnement, et de M. Arsène Weyant, adjoint au maire de Vitry-sur-Orne



CAISSETTES JAUNES

Lors de votre déménagement, n'oubliez pas de rapporter votre caissette jaune à la mairie ou à la CCPOM! Merci!





Pourquoi un Plan de Paysage?

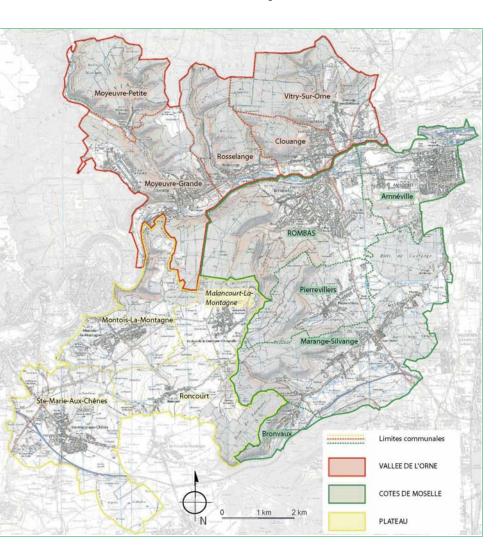
e sont les hommes qui au cours du temps ont façonné le paysage, et ce, dès l'instant où ils ont dépassé le stade de chasseurs-cueilleurs et qu'ils ont commencé à défricher et à cultiver, en fait à aménager le territoire selon leurs besoins.

Les paysages sont en constante évolution au fil du temps et de la modernisation. En effet, le paysage du Pays Orne Moselle est complexe et diversifié, marqué par un riche passé industriel dans la vallée de l'Orne, une intense activité agricole sur le plateau et par la présence d'importants boisements sur les côtes de Moselle.

Les mentalités ont aujourd'hui évolué et le souci de l'environnement est de plus en plus présent. Le paysage est devenu un lieu de vie, signe d'une certaine qualité de vie. Il convient donc aujourd'hui d'intégrer le paysage et ses qualités aux différents types de développement que connaît le territoire (économique, urbain...).

Le Plan de Paysage est en fait l'outil d'intégration du paysage dans les projets de développement du territoire. Il a pour objectif de comprendre, de gérer l'évolution et de valoriser l'image du paysage en renforçant l'identité du territoire de la communauté de communes.

Les caractéristiques topographiques, d'occupation du sol et d'urbanisation ont permis de déterminer trois entités paysagères sur le territoire intercommunal. Afin de mener une réflexion enrichissante, des groupes de travail ont été constitués autour de trois thématiques (les acteurs qui exploitent le territoire, ceux qui ont une relation sensible avec le territoire et ceux qui s'intéressent à l'histoire et à l'urbanisation) et pour chacune des trois entités.



ETAPES DU PROJET

Réalisé en 2005

A- EXPERTISE PAYSAGERE

- Sensibiliser
- ▶ Décider en connaissance de cause

En cours de réalisation

B- PLAN DE PAYSAGE

- ► Présenter le paysage du territoire
- ▶ Dresser la problématique
- Dégager un projet de devenir du paysage
- ► Animer la démarche

A venir

C- MISE EN ŒUVRE DES ORIENTATIONS

► Traduire l'étude dans des interventions opérationnelles, des actions pédagogiques, des documents réglementaires





Le Plateau

ette entité paysagère marquée par les grandes parcelles de cultures intensives est bordée par d'importants boisements qui l'isolent des Côtes de Moselle et de la Vallée de l'Orne.

Le parcellaire largement ouvert permet de larges vues lointaines. Seules quelques importantes lignes électriques perturbent ces vues panoramiques en soulignant la profondeur du paysage.

Les quelques rares bosquets et cortèges de végétation discontinus ayant subsistés au regroupement des parcelles accentuent les ondulations du plateau. Une importante urbanisation pavillonnaire s'est développée autour des centres anciens de Ste-Marie-aux-Chênes, Roncourt, Malancourt-la-Montagne et Montois-la-Montagne.

▼ Plateau : Vue depuis Roncourt sur l'espace agricole ouvert.



La vallée de l'Orne

e coteau Nord de la vallée de l'Orne a un relief prononcé, couvert en partie haute par des boisements et des pelouses calcaires entretenues par des moutons.

L'urbanisation de Vitry-sur-Orne, Clouange, Rosselange et Moyeuvre-Grande s'étire en continue sur le pied du coteau. Le village de Moyeuvre-Petite s'est développé dans un vallon encaissé bordé par la forêt.

A l'arrière de l'urbanisation, les coteaux occupés par des parcelles de vergers et de vignes abandonnées s'enfrichent et la lisière des boisements avance progressivement.

Le fond de vallée, marqué par son passé industriel, est en cours de réaménagement avec de nombreux projets qui permettent la revalorisation des abords de l'Orne, à l'exemple du parcours " fil bleu des berges de l'Orne ".

Vallée de l'Orne : Vue depuis le coteau de Moyeuvre-Grande vers Rombas.



Côte de Moselle

es côtes de Moselle sont entaillées par de longs et étroits vallons où l'urbanisation s'est implantée en ligne sur le flanc du coteau ensoleillé. Dans le centre ancien des villages de Pierrevillers, Marange-Silvange et Bronvaux, le bâti est marqué par un passé viticole.

En bordure de la vallée de l'Orne, une urbanisation liée à la sidérurgie (cités, lotissements...) s'est développée sur les communes de Rombas et d'Amnéville,

L'urbanisation en pied de coteau va être restructurée par le passage de la VR 52.

Sur le coteau, les anciennes parcelles de vergers et de vignes sont occupées par des taillis. Les chemins d'accès au parcellaire ont en grande partie disparus.

Côtes de Moselle : Vue depuis le bord de l'autoroute A4 sur Marange-Silvange.





Pâturage des pelouses calcaires de la vallée de l'Orne

a Communauté de Communes du Pays Orne Moselle s'est engagée, en collaboration avec la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch et la commune de Fontoy, dans un vaste programme de gestion et de préservation de ses pelouses calcaires par pâturage ovin.

Ce programme est engagé depuis 2006, vous avez d'ailleurs pu apercevoir, dès l'été dernier, des brebis sur les pelouses calcaires des communes de la vallée de l'Orne et vous pourrez les recroiser à nouveau cette année dès la période estivale.

Qu'est ce qu'une pelouse calcaire ?

Les pelouses calcaires sont des formations herbeuses composant un tapis plus ou moins ouvert sur un sol calcaire peu épais et pauvre en éléments minéraux nutritifs. Les pentes calcaires de la vallée de l'Orne subissent par ailleurs un éclairement intense et une période de sécheresse climatique qui permet l'épanouissement d'une faune et flore d'origine méditerranéenne caractéristique de ces milieux.

Pourquoi existe-t-il des pelouses calcaires sur la CCPOM ? Pourquoi les sauvegarder ?

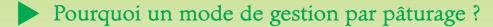
Les pelouses calcaires sont d'origine anthropique et sont apparues en Lorraine avec le début de l'élevage vers la fin du cinquième millénaire avant notre ère. Les plus grands défrichements eurent lieu surtout au Moyen-Age. Les milieux ouverts d'aujourd'hui sont les résultats de différents types d'agriculture en Lorraine. A la fin du XIX^{eme} siècle les modes de production étaient basés sur un assolement triennal : blé / avoine / jachère. Les jachères permettaient de nourrir les troupeaux.

Ceci était propice à la diversification des pelouses calcaires. Malheureusement la baisse de la rentabilité de l'élevage ovin fit disparaître la plupart des troupeaux. Les pelouses calcaires sont donc laissées à l'abandon depuis le milieu du XX^{eme} siècle.

Aujourd'hui, une dynamique de revalorisation de ces sites est lancée pour sauvegarder une bio diversité remarquable sur notre vallée.







Cette option a été choisie pour différentes raisons :

- Le pâturage est tout d'abord un moyen naturel de gestion. Il est par ailleurs considéré comme plus efficace que le fauchage.
- Le pâturage extensif semble le plus favorable au maintien de la biodiversité voir à son amélioration.
- Les ovins sont préconisés plutôt que les bovins pour l'entretien de pelouses diversifiées car leur mâchoire moins large permet une meilleure sélectivité liée à l'appétence de l'animal. Enfin les moutons peuvent se contenter de pâture pauvre comme c'est le cas des pelouses calcaires de la vallée de l'Orne.

Comment cela s'organise-t-il?

Les communes concernées mettent à disposition du Conservatoire des Sites Lorrains les terrains, ce dernier se charge d'organiser le pâturage des moutons (appartenant à un agriculteur de Neufchef) répondant aux impératifs écologiques et techniques et de ce fait la gestion et le suivi des pelouses calcaires de la CCPOM. Les collectivités et leurs partenaires financiers prennent

en charge les surcôuts liés au pâturage en secteur péri-urbain (débroussaillement préalable, clôtures,...) et accompagnent cette agriculture qui devient ici jardinière de notre territoire.

Reste aux moutons, appartenant à un agriculteur soucieux de diversifier son activité, le travail le plus long : le pâturage....

Merci de respecter les quelques règles suivantes pour la protection du site :

- o ne pas circuler avec un véhicule motorisé sur l'ensemble du site, sauf véhicules nécessaires à la surveillance et la maintenance des installations, des antennes de télévision de téléphonie, du réservoir d'eau et à la gestion des milieux naturels ou à toute opération de secours ou de police.
- en VTT ou à cheval restez sur les chemins en faisant attention aux promeneurs qui sont prioritaires.
- à pied restez le plus possible sur les chemins.
- ne pas cueillir de plantes, mais préférer leur observation. En les photographiant vous permettrez ainsi aux prochains visiteurs de les observer.
- ne pas attraper d'animaux, certains papillons sont très rares.
- ne pas faire de feux, les pelouses sont extrêmement inflammable surtout en été et toute l'année par temps sec.

Les brebis sont parquées dans des enclos électrifiés mis en place et surveillés par l'éleveur et un berger employé par le Conservatoire des Sites Lorrains (CSL).

Merci de:

- tenir les chiens en laisse courte afin de ne pas effrayer les moutons.
- o ne pas s'approcher de l'enclos avec un chien, cela lui évitera de se prendre une décharge électrique s'il arrive en contact avec la clôture.
- éviter tout geste brusque ou de crier à proximité de l'enclos.
- o bien évidemment ne jamais pénétrer dans l'enclos.
- o ne pas dégrader l'enclos.

Si jamais vous constatez la présence de brebis hors de l'enclos ou une détérioration de l'enclos (filet ou fil cassé, poteau arraché, ...) merci de nous le signaler dans les plus brefs délais en appelant le numéro de téléphone suivant 06 29 02 54 14. (Berger du CSL).

Article élaboré grâce aux documents et éléments transmis par le CSL



habitat

Opération ravalement de façades

otre maison a plus de 25 ans et vous souhaitez rénover votre façade ? La CCPOM peut peut-être vous accorder une aide financière et technique pour le faire. N'hésitez pas à vous renseigner à la mairie ou directement à la CCPOM pour savoir si votre propriété se trouve dans un des 14 périmètres d'éligibilité à une subvention.







- ➤ 133 dossiers examinés par la commission d'attribution des subventions « Ravalement de façades »

 - ▶ 85 dossiers pour lesquels la subvention a été versée du fait de l'achèvement des travaux

OPAH

En complément de l'opération ravalement de façade, la CCPOM réfléchit à une OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) qui permettrait aux propriétaires, bailleurs ou occupants de bénéficier, selon certains critères, de subventions pour entreprendre des travaux à l'intérieur des logements leur appartenant.



La démarche à suivre ...

Demande de subvention écrite des propriétaires à la CCPOM

Accusé de réception envoyé au propriétaire

Transmission de sa demande au CALM (Centre d'Amélioration du Logement de la Moselle)

Visite sur place du CALM afin de :

- Faire un diagnostic des façades à ravaler
- Remettre au propriétaire le dossier de demande de subvention

Le propriétaire constitue le dossier de demande de subvention avec les pièces suivantes :

- Devis de l'entreprise retenue
- Certificat de propriété
- Document attestant de l'ancienneté de la maison
- Copie de la déclaration de travaux (à déposer en mairie) ayant reçu un avis favorable
- RIB

Dépôt du dossier de demande à la CCPOM

Instruction du dossier par le CALM et présentation du dossier à la commission d'attribution des subventions constituée d'élus communautaires

Notification de l'avis de la commission au propriétaire

Le propriétaire a 6 mois pour engager les travaux

Une fois les travaux réalisés, le propriétaire transmet la facture acquittée à la CCPOM

La commission d'attribution des subventions vérifie que les travaux ont été réalisés conformément à ce qui a été accordé

Validation par l'instance décisionnelle de la CCPOM

Versement de la subvention au propriétaire

Adresse: 34 Grand'Rue 57120 Rombas Fax: 03 87 67 59 48 Mail: ccpom@ccpom.fr





pour vous, avec la CCPOM

A la découverte du CLLAJ

rencontre avec la directrice du CLLAJ, Isabelle Collignon

FICHE D'IDENTITE

CLLAJ: Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes

Né en : 1992 (en application de la loi Besson)

Créé par : les missions locales des territoires, les Directions Départementales de l'Equipement (DDE) et les Directions Départementales de l'Action Sanitaire et Sociale (DDASS)

Financements: Département (à 60%)

Salariés : 4 personnes à temps plein

Quelles sont ses missions ?

Le CLLAJ a deux missions principales :

- informer les jeunes sur les conditions d'accès à un logement autonome ainsi que sur les droits et devoirs du locataire
- offrir aux jeunes des services techniques. Le CLLAJ peut ainsi accorder des prêts d'installation couvrant les frais d'agence, de première installation et de premier loyer.

Le CLLAJ ne distribue donc pas de logements mais apporte une aide pour entreprendre les démarches d'accès au logement. Il travaille ainsi en réseau avec de nombreux partenaires, dont les assistantes sociales et les bailleurs sociaux. Durant l'année 2006, le CLLAJ a traité environ 600 dossiers.



Suis-je concerné ?

Si vous avez entre 18 et 25 ans et que vous souhaitez accéder à un logement, le CLLAJ peut sans doute vous aider. Peu importe votre situation familiale (seul, en couple, avec ou sans enfant) ou professionnelle (étudiant, salarié, chômeur...). Même si vous ne présentez pas toutes les garanties demandées par les bailleurs, vous devez seulement avoir les ressources suffisantes pour payer chaque mois votre loyer. L'action du CLLAJ s'adresse également aux jeunes de 26 à 30 ans qui sont sans logement, à la rue.



>>>>>>>>>

Comment ça se passe?

Vous devez prendre rendez-vous avec le CLLAJ en téléphonant ou en vous rendant à la Boutique Logement. Lors de votre premier entretien, vous établirez avec le CLLAJ un diagnostic de votre situation actuelle, de vos besoins et de vos ressources afin de cibler votre demande.

Le CLLAJ vous proposera alors de suivre des ateliers vous permettant d'avoir des informations concrètes sur l'accès au logement : où trouve-t-on un logement ? Comment mobilise-t-on les offres ? Comment se passe l'installation en termes d'assurance, d'état des lieux, de relevé des compteurs ? Comment établir son budget ?... Vous serez libre de suivre ou non ces ateliers, tout en étant accompagné dans vos démarches administratives. Une fois le logement obtenu, vous pourrez demander un suivi par les partenaires du CLLAJ pendant les six premiers mois. Le CLLAJ peut également vous aider jusqu'à vos 26 ans.



Le CLLAJ et la CCPOM

Le CLLAJ et la CCPOM ont mené ensemble plusieurs actions ponctuelles sur ce territoire. La plus récente fut en 2005 la création de « groupes logement » associant l'ensemble des acteurs sociaux de Moyeuvre-Grande, Rosselange et Rombas. L'objectif, qui était d'identifier les demandes de logement des jeunes, a pu être atteint. Cette initiative a notamment permis de mesurer l'importance de la demande de relogement en urgence. Par ailleurs, les solutions de logement transitoires ont pu être recensées.

Suite à l'analyse menée par les « groupes logement », la collaboration entre le CLLAJ et l'agence située à Thionville de Moselis, l'Office Public d'Aménagement et de Construction (OPAC) de la Moselle, s'est développée, ce qui a permis une amélioration qualitative et quantitative des relogements. Par ailleurs, le chantier de rénovation de certains logements du parc Moselis a commencé en décembre 2006.

Des résultats qui laissent espérer de nouvelles évolutions en faveur du logement des jeunes sur le territoire de la communauté de communes.

Pour cela, un développement des moyens du CLLAJ s'avère nécessaire, notamment pour y ouvrir une permanence du CLLAJ. Etre proche des jeunes et des acteurs sociaux du territoire est en effet essentiel au CLLAJ pour agir efficacement.







en passant par...

PIERREVILL

Une commune à l'histoire mouvemen





l'appartenance de la seigneurie de Pierrevillers aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem du Moyen-Age à la Révolution.

communication

La convention avec la Poste

C'est la première fois en Moselle qu'une telle initiative voit le jour à l'échelle communautaire. La Communauté de Communes du Pays Orne Moselle et La Poste ont en effet conclu un partenariat afin d'éditer

>>>>>>>>>>>>



Les représentants de la Poste, de la Communauté de Communes et des communes, lors de la signature de la convention le vendredi 5 janvier 2007. Crédits : mairie de Rosselange



Une enveloppe pré-timbrée à l'effigie de la CCPOM

des enveloppes pré-timbrées à l'effigie des communes du territoire. Parmi les neuf visuels retenus se trouvent les mairies de Bronvaux et de Montois-la-Montagne, l'église de Roncourt, la Chapelle des Vignes de Marange-Silvange, les fontaines de Clouange et de Moyeuvre-Petite, un parterre fleuri de Rombas et la Cour des Templiers de Pierrevillers.

Ces enveloppes seront utilisées par les mairies participantes et la Communauté de Communes mais pourront également l'être par les administrés. Elles pourront en effet être achetées dans les bureaux de poste par lots de 10 au prix de 8,00€, à partir du 15 janvier 2007.

Chacun pourra ainsi personnaliser ses courriers et faire connaître sa commune et sa communauté de communes au-delà du territoire.

Nouveauté Internet : Le haut débit

'implantation du Réseau Haut Débit 57 financé par le département de la Moselle est maintenant terminé. Moselle Telecom assure le raccordement des structures actives, têtes de réseaux de télédistribution, nœuds de raccordements abonnés (téléphone) ainsi que la commercialisation des débits pour les opérateurs.

En passant une convention avec les Régies Municipales d'Electricité et de Télédistribution, la CCPOM pilote l'étude de mise à niveau des différents réseaux de télédistribution afin que les Régies puissent offrir un service triple play (télévision, internet par le câble et la téléphonie). La mise à niveau pourrait intervenir pour le premier semestre 2007. Avec le dégroupage total qui doit intervenir au printemps 2007, des offres alléchantes vous seront proposées par le cuivre du téléphone. Avant de choisir, pensez aux problèmes de déperdition en ligne (éloignement de votre domicile par rapport au Nœud de Raccordement Abonnés), contrainte du nombre de téléviseurs à votre domicile, de l'enregistrement des programmes Par le câble, il n'y a aucune contrainte de ce type, des très hauts débits symétriques possibles et surtout vous avez un interlocuteur clairement identifié, à savoir la Régie Municipale d'Electricité et de Télédistribution.

> SIAU

Le Service d'Instruction et d'Autorisation d'Urbanisme

Les délais d'instruction des autorisations d'urbanisme, par les services de la Direction Départementale de l'Equipement, devenant de plus en plus en longs (de 3 à 4 mois en moyenne), la Communauté de Communes a pris la décision de mettre en place son propre service instructeur.

Une équipe composée de trois personnes (2 instructrices et une secrétaire) a été constituée pour mener

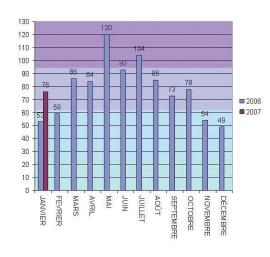
> à bien cette mission Le service est opérationnel depuis le 1^{er} janvier 2006 et instruit, depuis cette date, tous les certificats d'urbanisme, les déclarations de travaux, les permis de construire,

les permis de démolir,

les autorisations de lotissement.... Les communes conservent, quant à elles, tout le volet « pré instruction » des autorisations d'urbanisme et notamment les renseignements préalables au dépôt d'une demande d'autorisation d'urbanisme ainsi que les Renseignements d'Urbanisme.

Pour sa première année de fonctionnement le nouveau service mis en place par la communauté de communes a instruit 938 dossiers dans des délais inférieurs à 2 mois. Les administrés peuvent ainsi bénéficier d'un traitement des dossiers nettement amélioré en termes de délais, grâce au travail de la nouvelle équipe.

Relevés mensuels des dossiers traités en 2006 et début 2007.



Communes	Permis de Construire	Déclarations de Travaux	Certificats d'Urbanisme	Autorisations de Lotissement	Permis de Démolir	Total communes
AMNEVILLE	43	87	6	5	1	142
BRONVAUX	8	11	0	0	0	19
CLOUANGE	23	30	2	0	0	55
MARANGE	34	87	7	0	3	131
MONTOIS	23	34	5	1	1	64
MOYEUVRE	14	53	6	0	3	76
PIERREVILLERS	18	59	8	2	0	87
ROMBAS	59	71	1	1	3	135
RONCOURT	58	19	4	0	2	83
ROSSELANGE	7	12	1	0	1	21
STE MARIE	39	8	5	2	0	54
VITRY	24	46	0	0	1	71
TOTAL	350	517	45	11	15	
	TOTAL = 938					

>>>>>>>>>>>

grand angle sur...

Espace culturel de Rombas

Infos et réservations 03.87.67.86.30 ou www.rombas.com/espace-culturel Billetterie également sur les réseaux habituels (fnac et ticketnet)



Touré Kunda est sans aucun doute le groupe le plus emblématique de cette world music qui vit le jour en France au tournant des années 1970/80. Aux sons des djembés et kora, les voix envoûtantes des frères Ismaïla et Sixu de la « famille éléphant » originaire du Sénégal mélangent les langues (diola, mandingue, français, anglais et wolok) et prônent toujours l'humanisme. Nouvel album « Nité » à paraître en Janvier 2007.

>>> Samedi 21 avril:

MR Oz big band - 20h30 / 12€

Direction: Damien Prud'homme

Guest : Murat Ozturk

Autour de Murat Ozturk, pianiste dont on peut allégrement signaler l'origine rombasienne, le Mister Oz Big Band présentera son nouveau répertoire ensoleillé et haut en couleur...

Dans une ambiance explosive et sous la direction du saxophoniste Damien Prud'homme, cette grande formation composée de treize cuivres (sax, trombone, trompette), d'une rythmique renforcée d'un percussionniste propose une musique pleine d'énergie en interprétant les grands standards du latin-jazz et de la salsa (Caravan, Peanuts Vandor...). Ça va chauffer et pulser à l'espace culturel pour cette première soirée flirtant avec les rythmes jazz...



>>> Samedi 28 avril - 20h30 / L'astronome

une pièce de Didier Van Cauwelaert Par la Compagnie Nogara spectacle théâtre adulte)

>>> Exposition géante et ateliers de cerf volant

du 12 au 27 mai

3 MARS à 14H/15H30/17H et 18H30 4 MARS à 11H/14H/15H30 et 17H

A LA MAISON DE L'ENFANCE



Cie En attendant (Dijon) "L'Ombre d'Emma " Spectacle d'ombres pour public de 5 à 10 ans/ Durée : 40'

Emma est en colère. Son ombre lui joue des tours et elle a disparu. Ca tombe mal, Emma fait du théâtre d'ombres, du théâtre avec les ombres. Mais sans ombres pas de théâtre! A sa suite, les enfants se risquent à traverser l'écran... Bienvenue au pays des ombres, en quête de silhouettes farceuses, mobiles, fuyantes, pour jouer avec son double, manipuler des marionnettes et s'inventer des histoires... Une rencontre à ne pas manquer.

Un spectacle où les enfants sont autant spectateurs, qu'acteurs ! C'est pourquoi le nombre de spectateurs par séance est très limité (maximum 22 enfants et 12 adultes) « L'ombre d'Emma » sera donné en séances scolaires durant le festival.

A NOTER EGALEMENT

Vitry-sur-Orne : Balade nocturne en forêt

le 23 février

Pierrevillers : Salon de la créativité les 17 et 18 mars

Amnéville:

Fête de la choucroute et de la bière le 31 mars

Vitry-sur-Orne : course du SMIVO le 1^{er} avril

Montois-la-Montagne : Marche du Souffle le 22 avril

Moyeuvre-Petite : rando VTT des Renards le 29 avril

Rosselange : Carnaval le 30 avril



enuce... e spectacles

ONE NIGHT OF QUEEN > 26/01/2007 - 20H30

> SYMPHONIC SHOW > 28/01/2007 - 15H30

> > MICHEL LEEB > 02/02/2007 - 20H30

FRANK MICHAEL > 11/02/2007 - 17H00

DIAM'S > 01/03/2007 - 20H30

CASINO STAR ACADEMY

> 17/03/2007 - 20H00 > 18/03/2007 - 17H30

NIGHT OF THE PROMS > 21/03/2007 - 20H00

тото > 24/03/2007 - 20h30

> **ANDRÉ RIEU** > 26/03/2007 - 20h00

PASCAL OBISPO > 27/03/2007 - 20H30

LES MONOLOGUES DU VAGIN

> 31/03/2007 - 20H30

MICHEL POLNAREFF > 14/04/2007 - 20H30

PATRICK BRUEL > 18/04/2007 - 20H30

INXS > 10/06/2007 - 20H30

LAURENT VOULZY > 15/06/2007 - 20H30

YANNICK NOAH

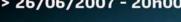
JULIO IGLESIAS > 22/06/2007 - 20h30

> 26/06/2007 - 20h00

CALOGERO > 18/12/2007 - 20h00

> 16/06/2007 - 20H00







CASINO MUNICIPAL D'ANNE

NICOLETTA 18/01/2007 - 21H00 MICHEL DELPECH 15/02/2007 - 21H00 CLAUDE BARZOTTI 15/03/2007 - 21h00 NICOLAS PEYRAC 19/04/2007 - 21H00











Nicoletta

